

Communiqué du 9 juillet 2015

Vinci-Autoroutes et FFMC, embouteillage au péage !

A deux mois du Bol-d'Or au circuit du Castelet (83), la FFMC est dans le plus grand flou quant à la tenue de ses Relais Motards Calmos et à la gratuité des autoroutes généralement accordée lors des « grand évènements motards ». Une action est prévue à la barrière de Lançon-de-Provence (A7) samedi 11 juillet dans la matinée.

Depuis avril 2014, date de l'annonce du Bol d'Or 2015 pour les 19-20 septembre sur le circuit du Castelet (83), les antennes FFMC du sud de la France se sont préparées à accueillir les motards en organisant leurs Relais Motard Calmos (<http://www.ffmc.asso.fr/spip.php?rubrique110>) dans un objectif de sécurité routière et de fluidité du trafic (aires de repos animées par des bénévoles de la FFMC + gratuité des péages pour les motards). Dès janvier 2015, la FFMC contacte Vinci-Autoroutes, exploitant les réseaux (ASF, Escota) afin d'envisager les Relais Motards Calmos sur les autoroutes desservant le circuit, à l'aller et au retour. De rendez-vous en réunions, la FFMC explique que l'autoroute étant l'axe routier le plus sûr, il est préférable de canaliser les motards sur l'autoroute en leur offrant la gratuité de passage et des étapes où ils peuvent faire une pause dans de bonnes conditions, selon le principe des Relais Motards Calmos dont la charte de partenariat vient d'être reconduite avec la Direction de la Sécurité Routière. La FFMC se déplace même au siège de Vinci, afin d'exposer ses arguments. Mais Vinci ne prend aucune position malgré des promesses que tout va être réglé. A ce jour, la gratuité reste partielle selon des critères incompréhensibles et Vinci veut bien de nos bénévoles sur les relais, mais que ces relais s'appellent Vinci et non FFMC !

Aujourd'hui, à deux mois du bol d'or, la FFMC appelle les motards à se mobiliser !

[Manifest'Action du 11 juillet en PACA](#)

Si la gratuité des autoroutes où devraient être organisés nos Relais motards Calmos est refusée par Vinci-Autoroutes pour le prochain Bol-d'Or, demain, c'est la gratuité des axes autoroutiers lors d'autres évènements motards qui pourrait être remise en cause, au détriment des enjeux de sécurité routière auxquels le gouvernement et les sociétés d'autoroutes se prétendent si attachés.

Contacts presse :

Francis Cervellin, bureau national de la FFMC, 06 80 06 33 81

Jacques Barac, coordinateur de l'antenne FFMC du 11, 06 20 50 02 28

Jean-Michel Sénéchal, coordinateur de l'antenne FFMC du 34, 06 12 28 79 59

Fédération Française des Motards en Colère

8 rue Jean Jacques Rousseau, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20
contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr